

Faut-il passer au photovoltaïque domestique ?



À l'heure de la transition énergétique, l'autoconsommation a le vent en poupe chez les particuliers. Le principe ? Devenir son propre producteur d'électricité grâce à des installations domestiques fonctionnant aux énergies renouvelables (panneaux solaires, éoliennes domestiques, pompe à chaleur, etc.). Les producteurs peuvent ensuite choisir de consommer directement l'énergie produite pour leurs besoins personnels et de revendre le surplus ou de revendre la totalité à un fournisseur d'énergie. Si certains applaudissent cette innovation et la considèrent déjà comme le nouveau visage de la production énergétique, d'autres mettent en avant le manque de rentabilité de ces installations. Faut-il passer au photovoltaïque domestique ?

Le placement solaire : rentable ou non ?

Même si le "photovoltaïque domestique" n'est pas forcément financièrement plus intéressant que la bourse ou les assurances-vie, du point de vue du développement durable, il reste un investissement intéressant sur le long-terme, et surtout consciencieux. On estime que l'énergie utilisée pour la fabrication d'un panneau est récupérée par ce même panneaux sur trois ans environ, cinq si on compte les frais de transport et d'installation.

La durée de vie d'un panneau solaire est de 20 à 25 ans (comme les chevaux), vous avez donc entre 15 et 20 ans de bénéfices; c'est toujours ça de moins de pris sur les énergies fossiles et nucléaires.

Le coût total pour la fourniture et la pose d'une installation de panneaux solaires photovoltaïques en 2017 peut varier d'un logement à l'autre. Selon les équipements mis en oeuvre, les garanties proposées et des difficultés de l'installation de panneaux solaires en toiture. Comptez en moyenne entre 9 000 € TTC et 12 000 € TTC pour une installation photovoltaïque de 3KWC.. Le prix tient compte du raccordement au réseau. En effet, pour pouvoir être rachetée, votre électricité doit pouvoir être injectée dans le réseau national d'électricité, [entretenu](#) [par](#) [Enedis](#).

Panneaux solaires : le fond de l'air est-il frais ?

Pour savoir si le photovoltaïque domestique est rentable pour vous, il faut prendre en compte la puissance solaire annuelle dans votre région et l'exposition de votre maison. Un panneau solaire mal exposé ne fonctionnera jamais à 100% de ses capacités. Si les conditions météorologiques sont un facteur important, elles ne font pas tout. Le grand toit solaire de France en milieu urbain est situé en Bretagne. L'ex-base de sous-marins de [Lorient](#) a été convertie en toiture solaire : plus de 10 000 panneaux solaires photovoltaïques vont y être installés. Il faut également prendre en compte le tarif de rachat de l'énergie produite.

La principale question à se poser est : vaut-il mieux consommer l'électricité produite ou la revendre à un fournisseur ?

Vendre ou consommer ?

En France, seuls deux fournisseurs d'énergie bénéficient de "l'obligation d'achat" (OA), c'est-à-dire le droit (et l'obligation) de racheter l'électricité produite par les particuliers : EDF et Enercoop.

Constat intéressant : les tarifs de rachat de l'électricité dépendent de la date de signature du contrat. Au 1er janvier 2010, le tarif était de 0,58€ / kWh pour les particuliers et les installations sur une maison d'habitation, et de 0,50€ / kWh si le panneau est sur un bâtiment qui n'est pas une habitation (ferme, toiture d'entreprise). Premier bémol : les tarifs de base de rachat chutent et parallèlement, le prix du kWh d'électricité augmente.

Au vu du contexte économique actuel, qui se traduit notamment par la hausse des prix de l'énergie, l'option la plus sûre consiste à consommer l'énergie nécessaire au bon fonctionnement de sa maison, et de revendre le surplus à EDF ou Enercoop. On parle de [vente partielle](#).